

HISTOIRE DE LA VILLE DE ROUEN.

Divisée en Six Parties.

TROISIÈME ÉDITION.

TOME SECOND.

Il contient les trois dernières Parties.

LA quatrième, les Conciles, & les Eglises Paroissiales qui sont dans l'enceinte de la Ville.

LA cinquième, les Paroisses des Fauxbourgs, les Chapelles, les Hôpitaux, les Abbayes, & une partie des Prieurez.

LA sixième, la suite des Prieurez, & autres Communautéz Religieuses.

Par un Solitaire, & revûë par plusieurs personnes de merite.

De Libraire a paraphé ce Tome à la quatrième Partie, N° 1.



A R O U E N,
Chez LOUIS DU SOUILLET, Libraire sur le Quay
de Luxembourg.

M. D C C. X X X I.
AVEC APROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

RELIGIEUX PENITENS DE ROUEN ET DE SAINTE BARBE.

1. Convent de Sainte Barbe sous Croisset quand institué.
2. Etablissement des Religieux Penitens à Rouen & par qui fondez.
3. En quel lieu logez au commencement.
4. Leur établissement dans la Ville.
5. Leur Eglise quand benite, sa Dedicace.
6. Ses Chapelles.
7. Second Fondateur de ce Convent.
8. Contretable de l'Autel principal quand posée.
9. Sepultures principales.

1. **L'**An 1472. le Convent des Religieux Penitens de Sainte Barbe sous Croisset, fut établi par un habitant du lieu nommé Rogerin Rabasse, & accepté par le R. P. Jean de Breauté, Gardien de la Maison ; & le 9.

Avril 1496. on y tint un Chapitre Provincial, où le R. P. Robert de la Porte fut élu Provincial, en la place du Pere Jacques Blanchefort.

Plusieurs personnes ont fait du bien à cette Maison, & y ont élu leur se-

P ij

pulture , comme on le peut voir par les Epitaphes qui sont dans la même Eglise , gravées en lettres d'or sur le marbre , & que je raporte ici.

nage de Roüen le 26. Avril 1638. elle passa de cette vie en une meilleure le 8. Juin 1648.

Autre Epitaphe.

EPITAPHES DE CROISSET.

Messire Michel Deshays , Secretaire ordinaire de la Chambre du Roi , demeurant à Croisset , a donné en forme de fondation à cette Maison , la somme de deux cens livres de rente pour l'augmentation de deux Religieux Prêtres , qui seront mis à toujours & à perpétuité , & qui y demeureront actuellement , outre le nombre ordinaire de ceux qui ont accoutumé d'y demeurer , l'un desquels deux Religieux fondez , est tenu de dire tous les jours & à perpetuité la Messe avec le *De profundis* pour l'ame dudit Sieur Deshays , de sa femme , & de ses parens à l'Autel de cette Chapelle , laquelle au moyen de cette fondation a été donnée & affectée par l'ordre des Religieux Penitens , audit Sieur Deshays & à ses hoirs , par contract passé devant les Tabellions le 7. Janvier 1633. en laquelle presente Chapelle il y a une cave aux fins de la sepulture de ce Fondateur , de sa femme Claire le Bis & de ses hoirs seulement : De plus a donné par fondation la somme de 24. livres pour entretenir la lampe.

Autre Epitaphe.

Ci-devant gît très-noble & vertueuse femme Dame Françoisse de Clercy , veuve de feu Seigneur de Croisset , laquelle par une particuliere devotion , a élu sa sepulture en cette Eglise , & y a fondé une Messe , qui doit y être celebrée tous les Jeudis à neuf heures , suivant le contract passé au Tabellion-

Ci-devant reposent les Corps d'honorable homme Pierre Cabot , en son vivant Marchand de Roüen , decedé le 16. Mars 1656. âgé de 67. ans , & Dame Anne Osmont sa femme , decedée le... Lesquels par une devotion particuliere ont élu leur sepulture en cette Eglise , ayant fondé deux Messes avec le *De profundis* par semaine , une les Dimanches pour lui , & l'autre les Fêtes pour elle ; & l'Office des Morts & haute Messe le jour de leur decès , le tout à perpetuité par contract du 20. Decembre 1651.

MAISON DE ROUEN.

2. Lefdits Religieux desirant s'établir à Roüen , vinrent s'établir au Fauxbourg de Bouvreuil , en une maison qui leur fut donnée pour cet effet par Damoiselle Marthe de Rassent , Veuve de M. de Gouville , qui en avoit fait l'acquisition pour ce pieux dessein , par le prix de 4890. liv. à la charge de la part des Religieux de celebrer en la Chapelle qui y seroit construite , une basse Messe tous les jours à perpetuité à l'intention de la Dame Fondatrice , ainsi qu'il est porté plus au long aux deux contracts , pour ce passez par devant les Tabellions de Roüen au mois de Juin 1609.

3. Ces Religieux y vinrent loger aussi-tôt , & au mois de Juillet suivant Henry IV. leur permit par Lettres Patentes la translation du Convent de Croisset en ce Fauxbourg , sans être pour cela obligez d'abandon-

DE LA VILLE DE ROUEN. (117)

ner le lieu de Croisset ; lesquelles lettres avec le consentement du grand Vicaire de Monseigneur l'Archevêque , furent vérifiées au Parlement & en la Chambre des Comptes au mois d'Août de la même année , à condition que le Convent de Croisset demeureroit comme auparavant & deservi par les mêmes Religieux.

Ces bons Peres furent deux ans ainsi logez à l'étroit , & souffrans plusieurs incommoditez sans aucunement se relâcher des exercices de la sainte Religion : & c'est ce qui attira sur eux les yeux & les cœurs de plusieurs personnes , qui leur ayant persuadé de trouver un lieu plus commode , obtinrent des Patentes de Louïs XIII. par lesquelles il leur permet de transférer leur Convent en tel autre lieu de la Ville qu'ils voudroient.

Il y a bien de l'apparence que ces Religieux firent dès l'an 1522. quelques tentatives pour s'établir dans la Ville sans y pouvoir réussir , & qu'on étoit même très-prevenu contr'eux dans ce temps-là ; puisqu'on voit à la fin du Concile Provincial de Rouën , assemblé la même année sous le Cardinal d'Amboise II. du nom , que l'on demanda entr'autres choses , que tous les Convens du Tiers Ordre de Saint François nouvellement érigés fussent détruits , ou pour le moins que si on jugeoit à propos pour les ensevelir avec honneur , de les réunir & les incorporer en un seul Convent ; ce ne fut qu'à condition de ne donner l'habit à personne sans la permission de l'Evêque , & d'être soumis en toute chose à sa visite ; en voici les propres termes : *Auferantur & profanentur Conventus nuper erecti de tertio ordine sancti Francisci ; & si (ut Sinagoga eorum cum honore sepeliatur) bonum*

videatur eos reduci ad unicum (conventum , amodò nullum recipiant aut vestiant sine licentia Episcopi , & in omnibus subsint visitationi Episcoporum.

Dans le dernier Concile Provincial de Rouën tenu l'an 1581. par le Cardinal de Bourbon , où les Suffragans de la Province se trouverent , il paroît qu'il y avoit dans cette Province quelques Convens , soi-disant , de l'Ordre de Saint François , dont le Concile n'étoit pas fort content ; mais comme le temps meurt tout , ces Religieux s'établirent à Rouën en 1609. comme je l'ai dit ci-dessus ; & ayant dans la suite obtenu de Louïs XIII. la permission de transférer leur Monastere , ils firent échange le 10. Février 1612. avec Monsieur de Bapaumes , de la place , terres & maisons , sises en la rue de S. Hilaire , qui est le lieu où est maintenant leur Convent ; ils demanderent le consentement de Messieurs les Conseillers & Echevins de la Ville , qui le leur accorderent au bas de leur Requête.

4. Au mois de Mai suivant ces Religieux s'y établirent , & furent au commencement assez mal logez , mais de temps en temps , avec l'aide de plusieurs personnes de piété & leur bonne œconomie , ils ont rendu ce lieu tel qu'il est maintenant , l'un des beaux Monasteres qui soient à Rouën entre les modernes.

Le premier jour d'Avril 1612. la première pierre de leur Eglise fut benie par Monseigneur Pericard Evêque d'Evreux , & posée par Madame Marthe de Rasselent , Dame de Gouville , dont j'ai parlé ci-dessus , reconnuë pour Fondatrice , comme ayant donné une partie du fonds , & faie construire quelques lieux reguliers de cette maison.

(18)

HISTOIRE

Voici l'inscription de la premiere pierre.

D. O. M. Anno humana redemptionis M. DC. XII. die Aprilis prima, sedente S. D. N. Paulo Pont. max. regnante Ludovico XIII. Gallia & Navarra Rege Christianissimo, nobilis D. Martha Rassen huic loci Fundatrix relicta Guill. Aubert, Equitis, Domini de Gouville, Claville, Bocardurant, d'Avriché, huic Ecclesia ac Conventus Regina Cœli Deipara sacri in gratiam Religiosorum tertii ordinis Sancti Francisci de penitentiâ nuncupati, hunc primarium lapidem posuit.

5. Cette Eglise fut benie sous le titre de Nôtre-Dame de Lorette, par André Guyjon, Docteur en Theologie, Vicaire general de Monseigneur de Joyeuse, Cardinal de Sainte Sabine & Archevêque de Rouën.

6. Il y a quatre Chapelles qui ont été construites en divers temps, la premiere est sous le nom de Nôtre-Dame de Lorette, sur l'Autel de laquelle est une Image de la Vierge faite du bois de Nôtre-Dame de sainte Foi, ayant cinq pouces de hauteur. La seconde est nommée la Chapelle de Saint Jean. La troisiéme de Saint Vincent. Et la quatriéme de Saint François, qu'on a accordée aux Freres & Sœurs du Tiers-Ordre en l'état séculier, pour y faire leurs assemblées tous les premiers Mardis du mois, où on dit la Messe pour tous les Associez qui y communient, & entendent l'exhortation qui leur est faite par le Reverend Pere Gardien. Ensuite on donne l'habit du Tiers-Ordre à ceux qui le souhaitent, auxquels on fait faire profession après une année de probation. Il y a de grandes Indulgences concedées

par nos Saints Peres à tous ceux de l'un & de l'autre Sexe, qui s'enrôlent en cette devote Congregation.

7. Le second Fondateur de ce Monastere est M. Langlois, Seigneur de Motteville, premier President en la Chambre des Comptes de Normandie, & entre les autres bienfaicteurs de ce Convent, M. de Siville doit tenir le premier lieu, puisqu'il a donné une ferme nommée Roquemont, à six lieuës de Rouën, de la valeur de 450. livres de rente, moyennant quoi les mêmes Religieux lui ont quitté la propriété de la Chapelle de Saint Vincent, & se sont obligez de celebrer deux Messes basses tous les jours, & un service tous les ans, suivant le contract passé l'an 1641.

8. La Contretable de pierre du grand Autel a été faite l'an 1645. accompagnée de deux Anges de terre cuite, & le Tabernacle de bois doré fut placé l'an 1665. le 4. jour d'Octobre, par la liberalité de M. de Motteville Premier President en la Chambre des Comptes, & Fondateur de ce Convent au droit de Madame Marthe de Rassen.

A l'entrée du jardin de ces Religieux on voit un Rocher de coquillages executé avec beaucoup d'Art, les figures y sont de grandeur naturelle aussi de coquillages; à la face du Rocher paroît la figure d'un Loup qui se jette sur un Agneau pour l'égorger; les autres côtez du Rocher representent Jesus-Christ dans tous les divers états de sa Passion, le tout aussi de coquillages; ce Rocher fait l'admiration de tous les curieux qui viennent en cette Ville.

DE LA VILLE DE ROUEN. (119)

9. Sepultures de remarque dans cette Eglise.

Devant le grand Autel.

Gît Damoiselle Louïse Bessin, fille de Madame de Motteville Fondatrice dudit Monastere, decedée le 27. Janvier 1642.

Gisent encore les Cœurs de Monsieur & de Madame de Motteville, President à la Chambre des Comptes : Les Corps de Madame d'Aché de Marbœuf, femme de Monsieur le Comte de Motteville le 7. Mai 1704. de sa petite fille le 7. Septembre 1704. & d'un des enfans de M. de Motteville, President à Mortier, decedé le 10. Octobre 1704.

Gît le Cœur de Damoiselle Marthe de Raffent, Veuve de feu Noble homme Guillaume Auber, vivant sieur de Gouville, & Sœur de M. le President de Raffent, decedée le...

En la Chapelle de la Vierge dans un caveau.

Gît Messire Nicolas le Cordier, Chevalier, Seigneur du Tronc, President en la Chambre des Comptes de Normandie, decedé le 6. Novembre 1639.

Damoiselle Marie Haquet de Prebois, decedée le 29. Août 1693.

Dans la Chapelle de Saint François au pied de l'Autel, est un caveau sur lequel est une tombe où sont gravées ces paroles.

M. François Bertault, Baron de Freauville, Seigneur du Caignet, de Bessé, de Clafnay, Conseiller du Roi en ses Conseils & en son Parlement de

Rouën, Abbé du Mont aux Malades; & Dame François Bertault sa sœur, Dame d'honneur de la Reine mere du Roi, Veuve de Messire Nicolas Langlois, Chevalier, Seigneur de Motteville & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils & Premier President en sa Chambre des Comptes de Normandie; ont fait mettre en ceste Chapelle le Corps de defunte Dame Louïse Bessin leur mere, en son vivant, femme de Messire Pierre Bertault, Chevalier Seigneur de Noisy & de Vatteville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de sa Majesté, decedée le 27. Février 1642.

Dame François Bertault de Freauville, decedée le 2. Janvier 1690. Le Cœur d'un des enfans de Mr de Freauville le 4. Novembre 1702. Mr François Bertault, Seigneur & Baron de Freauville, decedé le 13. Novembre 1701.

Sous une autre tombe ou caveau sont les Corps des Damoiselles Madeleine & Marguerite des Arpens, decedées la premiere le 20. Juin 1661. la seconde le 18. Novembre 1670.

Dans la Nef.

Gît M. Danviray Contrôleur.

Messire Artus Danviray, Prêtre & Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Rouën, decedé le 21. Novembre 1674.

Gît M. Maiffart, en son vivant, Conseiller au Bailliage : Gît Madame de Ponta mere de Madame de Bordes.

En la Chapelle de Saint Vincent.

Dans un Caveau reposent les Corps de M. Vincent Civile & de M. Nicolas Civile son frere, & de plusieurs enfans. Ledit Nicolas Civile decedé

(120)

H I S T O I R E

l'an 1640. Civile porte... à deux étoiles d'or, à une fleur de Lis d'argent en chef d'azur, à la pointe de l'écusson d'argent.

Sous une tombe de Marbre noir, gît avec son pere M. de Combardeville le fils, décédé le 7. Fevrier 1672.

*Au haut de la Nef sur une tombe de
Marbre noir.*

Cy gît Messire Pierre le Long, vivant Chevalier, Seigneur de Combardeville, Servile, Boirose & autres Seigneuries, lequel décéda le 22. Avril 1654.

En la Chapelle de Saint Jean, dans un

caveau du côté de l'Épître.

Gît M. de Braquetuit, Chanoine & Conseiller au Parlement de Roüen.

*Dans la même Chapelle, dans un caveau
du côté de l'Évangile.*

Gît Madame de Bellebeuf & plusieurs enfans. Gît aussi M. Jacques Godard, sieur de Belleboeuf & autres lieux, Conseiller au Parlement de Roüen, décédé le 18. Janvier 1665. & inhumé le 22. dudit mois. Porte d'azur à un chevron d'argent, deux étoiles d'or en chef & une rose d'argent en pointe, & son alliance, d'azur à trois grenades d'or.